

*Travaux de la Chambre*

**M. Baker (Nepean-Carleton):** De brèves citations.

**Mme le Président:** . . . qui sembleraient à propos.

Quant à la déclaration que le député a faite aujourd'hui, j'attendais de voir s'il allait dire ce qu'il pensait de l'éditorial ou s'il allait se contenter de le lire en entier. Il vaudrait mieux que j'examine la question avec ceux qui ont décidé de modifier l'article 43 du Règlement.

Le député de Nepean-Carleton (M. Baker) a raison. Je crois que ce changement était judicieux. La Chambre entend des déclarations de députés sur des questions qu'ils jugent importantes, et il devrait toujours en être ainsi. Je vais examiner la déclaration du député de Laurier (M. Berger) et consulter les membres du comité. Je donnerai ensuite des directives à ce sujet.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

## DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Nielsen:** Madame le Président, j'aimerais poser aujourd'hui au leader du gouvernement à la Chambre la question ordinaire du jeudi et lui demander quels travaux il a prévus pour la semaine prochaine. Nous savons déjà que nous ne siégerons pas vendredi et que demain sera un jour réservé à l'opposition néo-démocrate, mais pourrait-il nous donner une idée des mesures dont nous serons saisis la semaine prochaine?

**M. Pinard:** Le député a raison, madame le Président, personne ne s'attend que la journée de vendredi serve à grand-chose.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Elle ne vous servira du moins pas à grand-chose.

**M. Pinard:** Demain sera jour d'opposition. Lundi, nous reprendrons le débat sur le bill C-139, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu. Mardi et jeudi, nous poursuivrons le débat sur le bill C-131, concernant la sécurité de la vieillesse.

[Français]

En conséquence, madame le Président, lundi prochain nous continuerons le débat sur la loi modifiant la loi de l'impôt, et mardi et jeudi prochains nous reprendrons le débat sur le projet de loi C-131 qui vise à limiter l'indexation des pensions des gens âgés.

[Traduction]

**M. Nielsen:** J'ai une toute petite question à poser au leader du gouvernement à la Chambre. Si je pose toutes ces questions, c'est que je devrai m'absenter demain pour me préparer en vue d'une des plus importantes manifestations de la vie démocratique canadienne.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** Le gouvernement entend-il désigner un jour la semaine prochaine comme jour de l'opposition?

**M. Pinard:** Madame le Président, je vais envisager cette possibilité et communiquer ma décision au député au début de la semaine prochaine.

\* \* \*

## QUESTION DE PRIVILÈGE

M. SKELLY—LA RÉPONSE DE M. HUDECKI AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Après ce qu'a dit le secrétaire parlementaire, madame le Président, j'aimerais soulever la question de privilège. Les chiffres que le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale (M. Hudecki) a cités au sujet de Comox sont inexacts et minimisaient l'importance du problème. Il a donné à entendre que la recherche et le sauvetage . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**Des voix:** C'était un noble effort.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

DÉPÔT DU 11<sup>E</sup> RAPPORT ANNUEL

**M. Al MacBain (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Madame le Président, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre, dans les deux langues officielles, un exemplaire du 11<sup>e</sup> rapport annuel de la Commission de réforme du droit, 1981 et 1982, et je demande que le comité permanent de la justice et des questions juridiques en soit saisi.

\* \* \*

## PÉTITIONS

M. KEEPER—LES EMPLOIS PERMANENTS

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition qui m'a été remise par des étudiants d'un programme de perfectionnement qui désespèrent d'acquiescer une formation pratique et, même s'ils la reçoivent, de décrocher un emploi. Ils réclament donc à la Chambre de planifier véritablement l'économie pour que les Canadiens puissent trouver des emplois permanents.